

# LE CENSEUR,

Journal de Lyon, Politique, Industriel et Littéraire.

Le Censeur donne les nouvelles 24 heures avant les journaux de Paris.

PRIX :  
 16 francs pour 3 mois ;  
 32 francs pour 6 mois ;  
 64 francs pour l'année.  
 Hors du département du Rhône  
 1 franc de plus par trimestre.

ON S'ABONNE :

A LYON, au bureau du journal, quai St-Antoine, n° 27, et grande rue Mercière, n° 32, au 2°.

A PARIS, à la Librairie-Corresp. de P. Justin, place de la Bourse, n° 8.



LYON, 17 septembre.

Tous les orateurs qui ont appuyé dans les deux chambres la nouvelle législation de M. Persil, en matière de presse, se sont accordés sur un point, c'est qu'il fallait faire respecter la charte, et obliger de gré ou de force les partis qui en étaient sortis, à y rentrer. Nous avons qualifié dans le temps cette prétention comme elle le méritait; nous n'avons par conséquent plus rien à en dire aujourd'hui.

Mais le pouvoir s'est cru permis d'étouffer, dans son intérêt, la discussion purement philosophique du gouvernement fondé en juillet 1830, ce n'a pu être qu'à la condition de donner lui-même l'exemple de l'obéissance due aux lois du pays. Or, comment se fait-il que la ville de Lyon soit privée depuis plus de trois ans du bénéfice d'une institution dont l'existence est garantie par la charte? On voit que nous voulons parler de la garde nationale.

M. Martin, dans le discours qu'il prononça lors de son installation à la mairie, fit un pompeux éloge de la légalité, et il nous promit, si nous avons bonne mémoire, de n'administrer que suivant les lois. M. Martin voudrait-il nous dire ce qu'est devenue sa promesse? Faut-il lui rappeler que la garde nationale de Lyon, dissoute en 1831, n'a pas été organisée depuis? A-t-il oublié enfin que la garde nationale est placée dans ses attributions, et que nous avons le droit de lui reprocher l'oubli d'un devoir impérieux et la violation flagrante d'une loi organique de l'état?

Nous prévenons M. Martin que nous sommes très-décidés à épuiser tous les moyens en notre pouvoir pour l'obliger à organiser la garde nationale de Lyon, et que nous ne cessons pas de nous plaindre, tant que nous n'aurons pas obtenu une satisfaction complète sur ce point. Il faut qu'on sache si, en France, les magistrats sont soumis aux lois, et quel recours est laissé aux citoyens contre l'atteinte portée à leurs droits.

Le gouvernement a reçu la dépêche télégraphique suivante, en date d'Alger, le 6 septembre :

Le maréchal Clauzel à M. le ministre de la guerre.

Abdel-Kader a éprouvé un échec près d'Oran, le 29 août. Le bey Ibrahim et les Douares l'ont bravement combattu. Le feu de notre artillerie a décidé sa retraite. La perte de l'ennemi a été très-considérable.

Depuis quelque temps, la presse a tout-à-fait négligé de s'occuper de Fieschi et de ses complices: c'était bien assez pour elle d'avoir à porter son attention sur les projets de loi liberticides auxquels l'attentat de cet homme avait donné naissance.

Maintenant que l'œuvre législative est consommée, on peut détourner ses regards des résultats du crime pour les reporter sur l'auteur.

L'instruction n'est pas encore parvenue à savoir quels sont les véritables instigateurs de l'attentat. Il est avéré aujourd'hui que Fieschi n'a été qu'un instrument passif. Il a enfin consenti à sortir du système de dénégation dans lequel il s'était renfermé, et ses aveux n'ont rien appris, si ce n'est qu'il avait été fait, pour la première fois, des propositions au mois de janvier dernier. Depuis cette époque, il a touché une dizaine de mille francs qu'il dit avoir dépensés en parties de débauche. Il continue à désigner Morey comme celui qui lui fournissait de l'argent; mais comme le témoignage seul de Fieschi dépose contre le sellier, il est probable que l'accusation sera abandonnée contre lui: le propriétaire de la maison du boulevard du Temple a déclaré en effet ne pas reconnaître Morey, bien que Fieschi prétendît que c'était lui qui avait payé les deux premiers termes de son loyer. Le seul fait qui l'accuse, est la présence dans son domicile de la malle de Fieschi avant qu'elle ait été transportée chez Nina Lasave, où la police l'a saisie.

Quant à Nina Lasave et à la femme Petit, aucunes charges ne semblent peser contre elles, et elles seront probablement mises en liberté dès que la cour des pairs sera réunie et pourra lever leur mandat de dépôt.

Encore une bévue de notre police! De mauvais plaisans s'étaient amusés à faire courir le bruit que M. de Baumont était à Paris. Grande alerte à la rue de Jérusalem! Tous les estaffiers de M. Gisquet sont sur pied; après bien des recherches inutiles, ils croient enfin être sur les traces de celui qu'ils cherchent; escortés d'un commissaire de police, ils entourent l'hôtel où ils pensent que le coupable s'est réfugié, et se présentent chez le concierge, leur mandat d'amener à la main; mais hélas! peine et soins inutiles! le propriétaire de l'hôtel n'est pas M. de Baumont; il n'est autre que M. de Baumont, pair de France et gendre de Dupuytren. Ces messieurs auraient bien voulu, pour ne pas s'en retourner les mains vides, arrêter quelques personnes de la

maison, mais la haute position de M. de Baumont leur imposa le respect, et ils s'en retournèrent comme ils étaient venus...

Le journal doctrinaire de Bordeaux donne comme certaine la chute de M. de Torreno et la nomination de M. Arguëlles. Voici en quels termes M. Fonfrède parle de ce dernier:

« Le nouveau cabinet espagnol n'est déjà plus: ça été pour l'Espagne, une sorte de ministère des trois jours. Nous apprenons, en effet, que don Augustin Arguëlles, procurador aux cortès, vient d'être nommé par la reine président du conseil, en remplacement du comte de Torreno, et chargé de recomposer l'administration.

» M. Arguëlles a été député aux cortès en 1812 et en 1820. Il fit partie, en 1820, du ministère appelé *les Sept Perles*; il fut le collègue d'Amarillas lors de l'émeute de septembre 1820, à la suite de laquelle il devint *modéré*. Il a émigré en Angleterre pendant les onze ans de la restauration. Il ne possède aucune fortune. Il a publié récemment un mémoire sur l'estatuto réal, qu'il croit insuffisant. Il est le chef de l'opposition. C'est, du reste, un homme de probité, opposé à l'intervention. »

Le général Vallée, l'un des nouveaux pairs, avait déjà été élevé à cette dignité par M. de Polignac, en même temps que MM. de Vitrolles et de Puyvert.

On lit dans la *Quotidienne*:

« On annonce que M. le marquis de Cordoue, député démissionnaire en 1830, décline l'honneur qu'on a cru lui faire en le comprenant dans la liste des 30 nouveaux pairs. »

On lit dans le *Journal du Loiret*:

« La loi sur la presse n'est pas seulement dirigée contre les écrits, elle l'est aussi contre les paroles. Elle confirme l'art. 1<sup>er</sup> de la loi du 17 mai 1819, qui atteint celles qui sont proferées dans les lieux ou réunions publics. Celui qui, dans un café, dans un cabinet de lecture, dans une boutique, dans un lieu quelconque où des citoyens sont réunis, exprimera une opinion politique autre que celle tolérée, tombe, s'il est dénoncé, sous l'application de la loi du 9 septembre et peut être immédiatement traduit soit à la cour d'assises, soit à la cour des pairs. Il faut éviter les épanchemens trop sincères et se défier des agens provocateurs et délateurs. Il ne suffit pas de ne point écrire, on doit s'abstenir de parler. C'est ainsi que le ministère doctrinaire et la majorité des chambres entendent la liberté politique. »

Cet avertissement du *Journal du Loiret* est fort juste et ne saurait recevoir trop de publicité. En le lisant, on est forcé de se rappeler la peinture que le plus grand des publicistes français a faite de ce qu'étaient devenus les rapports privés à Rome, sous les empereurs. On n'en est pas là, mais on y viendra.

« Ce n'étaient pas seulement, dit Montesquieu, les actions qui tombaient dans le cas de cette loi (la loi de lèse-majesté) mais des paroles, des signes, des pensées même. Car, ce qui se dit dans ces épanchemens de cœur que la conversation produit entre deux amis ne peut être regardé que comme des pensées. Il n'y eut donc plus de liberté dans les festins, de confiance dans les parentés, de fidélité dans les esclaves. La dissimulation et la tristesse du prince se communiquant partout, l'amitié fut regardée comme un écueil, l'ingénuité comme une imprudence, la vertu comme une affectation qui pouvait rappeler dans l'esprit des peuples le bonheur des temps précédens.

(Grandeur et décadence des Romains.)

On lit dans le *Messenger*:

On assure, et cela est très-croyable, que dans le conseil tenu chez le président du conseil, à l'occasion de nouvelles télégraphiques encore gardées en réserve, une question préjudicielle a devancé et suspendu la discussion. Si nous intervenons, aurait dit un des membres du conseil, en faveur de qui le ferons-nous? Il y a huit jours que nous pouvions encore parler au nom d'Isabelle et marcher de concert avec les chrétiens. Ce parti existait; il gouvernait, il avait une armée, des finances, une organisation régulière qui embrassait toute la Péninsule, moins les quatre provinces insurgées dans le nord.

Aujourd'hui le gouvernement de Christine n'est plus même un parti. Ses ordres sont méconnus; son autorité est passée dans les mains des juntas insurrectionnelles. Là où elles sont formées, elles gouvernent sans obstacle; les revenus publics sont versés dans leurs caisses. Elles s'unissent entre elles; bientôt elles formeront un gouvernement central; toujours est-il qu'elles ont totalement rompu avec le ministère d'Isabelle.

Peut-on dire que l'armée obéisse toujours à ces ministres? Comment la paieront-ils, où seront leurs ressources, où puiseront-ils du crédit? On ne voit plus dans la Péninsule qu'un parti absolutiste et une nation en révolution, dont les tendances sont pour des institutions libérales. Ces tendances sont en opposition manifeste avec les restrictions que l'on s'efforce en France d'apporter aux libertés publiques. Les principes du parti absolutiste peuvent être conformes aux penchans doctrinaires; mais comment, quelle que soit la témérité, oser les avouer lorsque les souvenirs de 1830 sont encore si palpitans?

Ce n'est ni à l'une ni à l'autre de ces opinions que l'on pourra offrir des secours. Au nom et en faveur de qui se fera donc l'intervention? On voit qu'elle est la gravité de cette question préjudicielle. Il n'est pas surprenant qu'elle ait suspendu toute discussion.

Cependant les événemens marchent, et avec eux un désordre toujours croissant. A Kalisch ou à Toplitz, on ne manquera pas

d'insister pour qu'on y mette un terme. Il faudra se résigner. En cas presque pareil, M. de Villèle vint justifier l'intervention de 1823 par cette singulière déclaration: « Il fallait avoir la guerre au Midi ou sur le Rhin; nous nous sommes décidés à entrer en Espagne. »

Mais à cet époque, le gouvernement, en ouvrant la campagne, marchait à un but analogue à ses principes. Il allait relever en Espagne celui de ses principes par lequel il régnaît lui-même. Pour être conséquent, le gouvernement actuel devrait courir en aide à Isabelle; car il ne peut, par son origine, sympathiser avec ses adversaires.

Supposons ses armées en campagne: où trouveront-elles les chrétiens pour leur donner la main? Il sera curieux d'avoir, avant tout, à chercher ceux que l'on vient secourir. C'est là ce qui explique la phrase suivante du *Journal des Débats*: « Quoique la situation de l'Espagne appelle et fixe la plus sérieuse attention du gouvernement, nous ne sommes pas en mesure d'annoncer qu'il ait été pris de résolution. »

## ENSEIGNEMENT MUTUEL.

EXAMEN PUBLIC ET DISTRIBUTION SOLENNELLE DES PRIX.

Tandis que le temps présent est vivement disputé entre les partisans d'une réforme nécessaire et les soutiens intéressés d'un *statu quo* contre nature, voici l'avenir qui se prépare à cet héritage que nous voulons lui assurer, que nous lui laisserons sans doute paisible et incontesté, mais dont il saura dans tous les cas se mettre en jouissance; car il aura pour cela les forces qui nous manquent sans les difficultés qui nous arrêtent.

Ces forces il les puisera dans l'expérience, arme que nous lui forgeons à nos dépens, mais surtout dans l'instruction que les hommes de cette génération, quels que soient leurs différends d'ailleurs, s'accordent à mettre à portée de la génération appelée à tenir notre place dans le monde.

Qu'importe l'intention? le résultat seul est à considérer.

Sous ce rapport, M. Guizot qui couvre nos villages d'écoles, est le ministre le plus révolutionnaire que nous puissions désirer. L'homme qui s'est déclaré l'adversaire obstiné et violent des conditions du progrès dans notre temps, a élevé l'édifice dans lequel s'élabore l'affranchissement de l'avenir. Car nous en sommes profondément convaincus; une seule chose nous retarde et nous fait obstacle, bien plus que les fureurs du pouvoir, c'est l'ignorance dont le joug pèse encore sur une trop grande partie des classes populaires. Qu'elles brisent celui-là et il n'y en aura aucun autre qui puisse se maintenir sur elles. Alors s'effaceront, avec des préjugés funestes, avec des idées fausses qui se matérialisent en tentatives folles et dangereuses, toutes les divisions qui nous font échouer et nous livrent de soubresauts en soubresauts, à un arbitraire de plus en plus renforcé. Alors se réalisera notre vœu le plus cher, celui de voir toutes les classes du peuple français marcher d'accord à une conquête qui doit profiter aux unes autant qu'aux autres.

Cette vérité si évidente, que l'instruction est le plus puissant levier de la liberté, était profondément ressentie par le libéralisme lyonnais lorsqu'il fonda la *société d'instruction élémentaire*, dans un noble élan d'opposition. Sans doute une trop grande partie de la bourgeoisie qui enfanta cette œuvre malheureusement désertée pour un temps (ses vrais intérêts doivent l'y ramener) les sentimens qui l'animaient alors. Mais, malgré cet abandon, la création mise au jour a grandi et elle commence à porter ses fruits. Elle a encore des amis zélés qui la soutiennent et la propagent. Nous les en remercions, sans nous inquiéter si leur pensée est au fond semblable à la nôtre; car, encore une fois, les intentions importent peu là où le résultat doit être le même.

La société d'instruction élémentaire a donné dernièrement un spectacle digne des regards de tous les hommes qui s'associent de leurs vœux aux progrès de la civilisation. Samedi, 5 de ce mois, elle a exhibé ses écoles dans un examen public qui a été fait dans la grande salle de l'Hôtel-de-Ville. Cette cérémonie nous a convaincus que notre population ouvrière est véritablement dotée d'un enseignement primaire tel qu'on le désirait depuis long-temps. Nous avons entendu avec le plus vif plaisir ces jeunes enfans répondre avec assurance et précision aux questions multipliées, peut-être même un peu trop pédagogiques, qui leur ont été adressées par les officiers de l'université présents à la séance.

Ce qu'ils nous ont paru le mieux savoir, c'est ce qu'il leur importe le mieux de savoir, et nous oserons même dire que l'élève de douze ans des écoles de la Société d'instruction élémentaire, est réellement plus avancé que l'écolier du même âge de nos établissements universitaires. Celui-ci sera peut-être plus fort en grammaire; il saura de plus les premiers élémens des langues grecques et latines; mais, usé par ces études stériles, il aura négligé les choses les plus essentielles. Son écriture sera un griffonnage illisible, il ne saura ni faire une addition ni mesurer la surface d'un carré. L'élève des écoles primaires sera familier avec les calculs les plus difficiles de l'arithmétique, la géométrie élémentaire et pratique, la géographie, le dessin linéaire, le tracé architectural. Il sera supérieur en beaucoup de points à l'écolier de collège, et quant au reste, à l'exception des langues, il lui sera égal.

La cérémonie de l'examen public a été suivie de la distribution solennelle des prix qui a eu lieu le lendemain 6 septembre dans la salle de la bibliothèque. C'était une fête vraiment populaire, à laquelle il n'a manqué qu'une enceinte capable de contenir la foule

qui s'y était portée et dont la moindre partie a pu trouver place dans l'intérieur de cette salle, la plus vaste qui existe à Lyon. Les récompenses distribuées sont nombreuses. Il y a non-seulement les prix ordinaires de la société, mais d'autres récompenses qui ont été fondées par deux loges maçonniques. Ces prix s'appliquent aux élèves enfans et aux élèves adultes des deux sexes, aux élèves maîtres du cours normal, enfin aux professeurs même de la société. Plusieurs de ces prix sont institués dans une pensée éminemment morale et progressive. Une médaille d'or de cent francs est accordée à celui des maîtres de la société qui a rendu le plus de services à l'instruction primaire. L'enfant qui s'est le plus distingué dans un concours entre les écoles est admis à suivre sans frais, pendant trois ans, les cours de l'école de Commerce du collège; enfin trois livrets de la caisse d'épargne, formant titres de cent francs, soixante-quinze francs, et cinquante francs sont remis aux trois élèves des classes d'adultes qui ont fait le plus de progrès et ont été les plus assidus dans le cours de l'année.

Nos autorités assistaient à cette cérémonie que M. le maire, M. le préfet et M. le recteur ont honorée chacun d'un discours. C'était un reflet de l'ancien libéralisme; ces Messieurs ont dû retrouver quelques-unes de ces paroles qui attirent les sympathies populaires. Ils ont été applaudis. Nous avons surtout remarqué dans le discours de M. le maire quelques phrases qui nous ont paru quelque peu révolutionnaires pour le temps actuel.

Au reste, la réaction n'est pas encore arrivée, grâce à Dieu, à déclarer la guerre à l'instruction populaire. Il est même de mode parmi nos hommes du pouvoir de la protéger et de l'aimer ou paraître l'aimer. Peut-être est-il peu de villes qui aient plus profité que la nôtre de cet engouement sincère ou simulé. Il y a six ans, le peuple de Lyon n'avait pour instruire ses enfans que les ignorantins, et, il faut bien le dire, les ignorantins étaient alors les représentans du progrès, en dépit de leurs méthodes vicieuses et de leur discipline abrutissante, ridicule comme leur costume. Maintenant il y a des écoles dans chaque quartier, où les enfans sont appelés à recevoir, grâce à des méthodes perfectionnées, une instruction aussi complète que leurs besoins le demandent. Veulent-ils la pousser plus loin? L'école supérieure leur est ouverte. Après cela, ils trouveront l'institution de la Martinière, l'école de dessin de St-Pierre, etc.; en sorte que depuis la salle d'Asile jusqu'à la Faculté des sciences, il y a une échelle non interrompue de secours gratuits ou presque gratuits offerts au développement de l'intelligence, pour tous les degrés, toutes les positions et tous les âges.

Notre devoir est d'inviter la population lyonnaise à profiter de ces moyens d'instruction. C'est aux patriotes de se faire l'écho de nos exhortations et d'user de leur influence pour vaincre l'apathie de l'ignorance, là où elle existe encore, afin que nul enfant ne reste sans acquérir les connaissances nécessaires qui sont mises à sa portée. Nous ne saurions trop le répéter, c'est là le remède de l'avenir.

THÉÂTRES.

On annonce comme très prochaine au Grand-Théâtre la première représentation de *Gustave ou le Bal masqué*, grand opéra en cinq actes qui est vivement désiré à Lyon. L'administration n'a rien négligé pour la mise en scène de ce bel ouvrage qui sera orné de décors et costumes nouveaux dans lesquels la richesse se dispute à l'élégance. L'acte du bal surtout offrira une pompe et un éclat dont on n'a pas eu encore d'exemple sur nos théâtres. Déjà la plupart des loges sont louées pour les premières représentations de *Gustave*, et nous croyons pouvoir lui prédire d'avance un éclatant succès.

En attendant, M. et M<sup>me</sup> Allan commencent ce soir au Gymnase les trop peu nombreuses représentations qu'ils peuvent nous donner. Le talent de ce couple-artiste lui a assuré une réputation qui nous dispense de tout éloge; nous disons seulement à ceux qui aiment un jeu fin, spirituel et de bon ton: Allez voir M. et M<sup>me</sup> Allan.

Nous ferons la même recommandation, pour la semaine prochaine, en faveur de M<sup>me</sup> Pradher, dont tous les connaisseurs lyonnais se rappellent encore la gentillesse et la grâce exquise. Le succès de vogue, qu'elle obtint ici il y a quelques années, est un sûr garant de celui qui lui est de nouveau réservé. Elle nous rendra délicieusement *la Vieille, Adolphe et Clara, la Fiancée* et surtout *Lestocq* que l'on attend avec impatience et qu'on est fort étonné de ne pas voir déjà remis au répertoire. Viennent donc vite M<sup>me</sup> Pradher et *Lestocq*! et félicitons la direction de l'activité bien entendue qu'elle déploie enfin pour nos plaisirs.

AVIS.

Jean Tissot a disparu, depuis le 12 de ce mois, de chez le sieur Tissot, son père, domicilié à Lyon, place Bellecour. Il était porteur d'une certaine quantité de paniers d'osier qu'il devait vendre.

Signalement.

Agé de 43 ans, taille élevée pour son âge; cheveux châtains foncés, sourcils châtains bien arqués.  
Vêtemens: Redingote et blouse bleues, pantalon noir, cravatte de soie blanche et jaune, chapeau noir.  
Adresser les renseignemens à la préfecture du Rhône, division de la police.

(Correspondance particulière du CENSEUR.)

PARIS, 15 septembre.

C'est la semaine prochaine que paraîtra la brochure tant annoncée de M. de Lamennais.

— On écrit de Gallicie que, par une ordonnance du nouvel

empereur d'Autriche, la noblesse polonaise de cette province, qui était exempte du service militaire, vient d'y être soumise, et qu'elle sera désormais vouée aux coups de bâton des caporaux autrichiens.

Des arrestations assez nombreuses de nobles autrichiens ont eu lieu à Lemberg et ailleurs, et les bruits d'amistie ont complètement cessé.

Au surplus, il est un symptôme qui peut alarmer l'Autriche; c'est que les seigneurs polonais qu'on réduit à se jeter dans les bras de l'insurrection, comprennent qu'ils n'arriveront à la rendre redoutable, qu'au moyen de l'affranchissement de leurs paysans, et que cette résolution, inspirée par le désespoir bien plus que par le progrès des esprits, donnerait à une révolution une consistance incalculable.

— M. de Tallenay, chargé d'affaires de France à Naples, a été dévalisé dans la campagne de Rome. On le prenait pour un riche négociant qu'on attendait. Les brigands lui ont enlevé son argent et sa malle, et, pour ne point se fâcher tout-à-fait avec la diplomatie, lui ont laissé ses papiers.

— C'est un symptôme bien marqué de l'indifférence générale en matière politique, que le peu d'effet produit par la nomination en masse de trente membres de la pairie, et l'apathie qui accueille la publication et la révision annuelle des listes électorales.

— On assure que M. Ancillon, ministre des affaires étrangères en Prusse, et ami particulier de MM. de Broglie et Guizot, pourrait bien revenir à Paris remplacer M. de Wether, ambassadeur prussien.

— Le *Moniteur du Commerce* annonce ce matin qu'un grand nombre de commissions rogatoires ont été envoyées par M. le président de la cour des paires dans les villes frontières, à l'effet de recueillir des renseignemens sur les bruits qui ont couru, même à l'extérieur, sur l'attentat Fieschi. Il semble résulter de l'article de la feuille ministérielle que ses patrons ont enfin acquis la certitude que les moteurs de cet assassinat se trouvent, non pas dans les rangs républicains, comme ils ont longtemps cherché à le laisser croire, mais bien parmi les partisans de la dynastie déchue.

— Il paraît qu'un certain nombre de pairs ont eu soin de rappeler à M. Pasquier, avant leur départ, la condamnation prononcée contre M. Audry de Puyraveau, laquelle se trouve exécutoire maintenant que la session est terminée. M. Pasquier leur a promis de tenir compte de leur observation.

— Nous ne savons comment qualifier l'inconcevable légèreté avec laquelle le *Spectateur* de Dijon, journal ministériel, s'est exposé à jeter l'effroi dans un grand nombre de familles en annonçant que le choléra s'était déclaré à Châumont et à Château-Vilain. Des lettres particulières nous apprennent qu'aucun accident de ce genre n'a pu légitimer l'assertion du *Spectateur*. L'état sanitaire de ces deux localités continue à être très satisfaisant.

— On assure que M. de Barante, ambassadeur de France à Turin, est nommé à l'ambassade de Pétersbourg, en remplacement du maréchal Maison.

Par suite de cette nomination, M. de Rumigny remplacera M. de Barante à Turin; M. de Montébello remplacera M. de Rumigny à Berne; M. Charles de Mornay remplacera M. de Montébello à Stockholm; enfin, M. de Bacourt, ci-devant secrétaire d'ambassade à Londres, remplacera M. de Mornay à Carlsruhe.

M. Hector Mortier passe, dit-on, de la légation de Lisbonne à celle de Lahaye, et est remplacé à Lisbonne par M. de Saint-Priest, ex-ministre plénipotentiaire à Rio-Janeiro.

— Aujourd'hui mardi, nous sommes sans journaux de Londres. Les lettres particulières ne contiennent aucun fait important.

— Le prince héritaire de Suède ne se rendra point à Kalisch, parce qu'il y rencontrerait le prince de Wasa, fils de l'ex-roi de Suède et colonel d'un régiment autrichien.

CHRONIQUE.

On nous écrit de Mulhouse: « Jamais les constructeurs de machines ne furent occupés comme ils le sont aujourd'hui; il n'en est pas un qui n'ait pour dix-huit mois au moins de travail d'avance, et il en est qui en ont pour trois ans. Les ordres de l'intérieur de la Suisse particulièrement, et pour le dehors, se sont succédés depuis un an, en sorte qu'aujourd'hui on ne rencontrerait pas à faire faire de métiers à tisser ou à filer dans un court délai. Les commandes abondent tellement, que l'on peut tenir strictement aux conditions, qui sont les suivantes: L'étranger paie d'avance le montant de son ordre. L'intérieur, au contraire, paie un tiers en contractant, un tiers à la livraison, et l'autre tiers à la mise en marche. Il y a cependant une exception à cette règle commune pour deux ou trois établissemens importans de filature, dont les machines sont et seront fournies à long terme de paiement. »

— Voici un fait de statistique curieux. Au commencement du siècle dernier la population de la *Cité* de Londres était de 110,000 habitans; alors la proportion de la mortalité était de 1 sur 20. Depuis, ce quartier s'est un peu nettoyé. Des magasins ont pris la place de maisons, et la population n'est plus que de 55,778 habitans. La mortalité est maintenant de 1 sur 40.

— On lit dans l'*Eco Italiano*: Selon des relevés fort exacts, il y aurait maintenant en Europe 10,897,333 pauvres, c'est-à-dire un vingtième de la population totale. Le nombre des ouvriers qui ne vivent que du produit de leur travail et que la moindre crise peut précipiter dans la misère, s'élève à 50,000,000, ou à un cinquième de la population générale.

La masse des indigens est évaluée approximativement à dix-sept millions. Londres renferme 105,000 nécessiteux sur 1,350,000 habitans; Liverpool, 27,000 sur 80,000.

En 1801, on comptait à Vienne, sur une population de 270,000 individus, 37,554 pauvres. En 1822, par suite de l'adoption de sages mesures administratives, ce chiffre se trouvait réduit à 20,581.

En 1793, il existait à Copenhague 3,500 indigens sur 129,000 habitans. En 1798, lors de la suppression des ordres reli-

gieux, la liste des indigens de la ville de Rome s'élevait à plus de 30,000 sur une population de 147,000 ames. C'était plus d'un cinquième.

On évalue à un vingt-cinquième la population indigente en Italie. A Venise, on comptait dernièrement, sur une population de 100,000 habitans, près de 70,000 pauvres, c'est-à-dire plus des deux tiers de la population.

A Amsterdam, on voyait, il y a peu de temps, plus de 80,000 pauvres, sur une population de 217,000 individus.

A Berlin, sur une population de 188,000 ames, on ne compte guère que 12,000 nécessiteux.

— Nous trouvons dans les journaux anglais l'annonce d'une dernière révolution à Goa. Cette nouvelle est donnée sans date et d'une façon assez obscure; mais il paraît pourtant que le triomphe était pour le moment aux constitutionnels, et que le gouverneur envoyé de Portugal au nom de la reine aura trouvé le pays disposé à l'accueillir.

— Il vient de se faire à petit bruit une révolution en Allemagne. Un souverain abdiqué après une émeute et son fils l'a remplacé.

C'est dans la principauté de Sondershausen que ces faits se sont passés. De mauvais courtisans s'étaient emparés de la personne du vieux prince Gunther, et son fils même ne pouvait pénétrer au château d'Ebeleben; mais les habitans prennent fait et cause pour le fils. Les courtisans sont chassés, le prince tombe en syncope; on le croit mort et l'on proclame son fils. Après cela, le père n'a eu rien de mieux à faire que d'abdiquer, et les 50,000 habitans de la principauté vivent sous une constitution libérale qui leur assure 15 députés, lesquels partagent avec le gouvernement le pouvoir législatif, et ont le droit d'examiner et de voter le budget qui s'élève à un peu plus de 400,000 f.

— On écrit de Chalamont: L'ermite qui habitait les ruines du vieux château de Montaignu près de Bourneuf, vient d'être assassiné dans son ermitage. Hier la justice s'est transportée sur les lieux pour informer sur ce crime commis avec des circonstances qui font frémir.

Cet homme de mœurs douces, sobre, laborieux et très serviable, jouissait de l'estime et de l'affection des habitans du pays. Depuis quelques jours on avait remarqué que la porte de son habitation restait fermée. Son absence donna des inquiétudes, on en prévint les autorités locales qui procédèrent à l'ouverture de l'ermitage. Un spectacle affreux s'offrit alors aux regards des magistrats: des hardes, des meubles ensanglantés étaient épars sur le pavé teint d'un sang déjà congelé.

Le malheureux ermite complètement vêtu, gisait sans vie, couvert de contusions, de blessures, et la tête horriblement fracassée; on voyait à côté de lui, trempées de sang, une pierre anguleuse, une pelle et une pioche instrumens du crime, auxquelles étaient collés des débris de la barbe du vieillard.

On n'a point encore découvert le moindre indice sur les auteurs de cet attentat qui avaient refermé soigneusement la porte de l'ermitage dont la clé n'a pas été retrouvée.

On dit que le bruit qui circulait depuis quelque temps dans la contrée, que l'ermite était possesseur d'un riche trésor trouvé dans les ruines du château, a pu être le motif de cet audacieux assassinat.

— Le revient de l'hectolitre de houille, sur le carreau de la mine, a été ainsi établi dans l'enquête sur cette matière:

A St-Etienne, 40 c.  
Aux houillères d'Auvergne, 60 c.  
A Blanzay, 80 c.  
A Languin, 1 f. 25.  
A Anzin, 85 à 125 c.

En Angleterre, le revient sur le carreau est ainsi établi: Dans les mines de Newcastle, 30 à 50 c. l'hectolitre; dans les mines du pays de Galles, 25 à 30 c.

Le chiffre du revient des mines de Belgique a tellement varié dans les dépositions, qu'il est difficile de savoir la vérité. Voici seulement les chiffres extrêmes: Mines de Mons, 35 c. à 90 c. l'hectolitre; mines de Charleroi, 50 à 55 centimes.

On voit, d'après ces rapprochemens, que l'extraction de la houille ne coûte pas plus cher en France qu'à l'étranger. Ce qui existe en Angleterre et ce qui manque en France ce sont des moyens faciles de communication; et nous allons faire voir que le prix de la houille est souvent quintuplé et au-delà même par les frais de transport. Voici les prix officiels des différentes places importantes.

Bordeaux (houille de l'Aveyron) 3 50.  
Havre (houille d'Anzin), 3 à 3 75.  
Lille (Anzin moyen), 1 87.  
Marseille (houille de St-Etienne), 3 10.  
Paris (idem), 3 95.

Rouen (charbon d'Anzin), 4 75.  
On estime la consommation d'une famille, dans les lieux où la houille est en usage, de 18 à 36 quintaux.

A Calais, on admet qu'elle est de 7 hectolitres 1/2 par individu dans une famille de quatre personnes. On peut juger par là quelle aisance répandrait dans la classe pauvre la diminution du prix des houilles. On demande à grands cris la levée ou du moins la diminution des droits établis sur les houilles étrangères; ce serait déjà quelque chose; mais les droits sont à peine à mettre en ligne de compte, lorsqu'on les compare avec les frais de transport.

(Vigie de Dunkerque.)

— Dans un château aux environs de Paris, un diplomate allemand de second ordre interrogeait un chargé d'affaires d'une des grandes puissances, pour savoir s'il n'avait point fait partir un courrier après l'adoption de la loi sur la presse par la chambre des pairs. — Non, monsieur, cela était inutile, nous le savions d'avance, puisqu'on nous l'avait promis.

— Un vol fut commis, il y a quelque temps, à Belle-Ile, près de Niort. L'auteur de ce vol fut arrêté, et l'on découvrit qu'il était un forçat évadé du bagne de Rochefort. Cet homme fut écroué dans la prison d'arrêt de Niort: il y a près d'un mois qu'il était dans cette prison sans que rien y eût signalé sa présence.

Le 3 septembre, la rue du Pont se trouvait envahie par une foule considérable; le motif de ce rassemblement extraordinaire était raconté diversement, suivant que celui qui parlait était informé avec plus ou moins d'exactitude. Voici donc quelle en était la cause réelle. Dans une maison adossée à la prison, on entendait des coups qui retentissaient sourdement sur les parois. D'abord on ne savait d'où pouvaient provenir

ces coups ; mais enfin, après quelques recherches, il fut aisé de connaître qu'ils sortaient d'un des cachots de la prison.

L'éveil fut aussitôt donné au concierge, qui comprit facilement que ces tentatives d'évasion ne pouvaient être faites que par le forçat évadé de Rochefort, et déposé provisoirement sous sa surveillance. Il se transporta donc accompagné de quelques gendarmes, à la porte du cachot, et grand fut son étonnement lorsqu'il vit inutiles tous ses efforts pour l'ouvrir.

On engagea le prisonnier à ouvrir de lui-même pour recevoir sa nourriture qu'on lui apportait. Il répondit que toute espèce de nourriture lui serait inutile, tant que, dans son cachot, il resterait un brin de paille et le voilà recommençant de plus belle à frapper de grands coups dont le retentissement faisait croire à la foule que l'on allait voir un homme, nouvel Icare, s'envoler ailes déployées.

Cependant les gendarmes se portèrent dans les maisons voisines et occupèrent tous les endroits qui pouvaient offrir une issue au prisonnier. Ce dernier comprit sans doute combien ses efforts seraient vains : il voulut alors capituler. Comme on lui invitait de nouveau l'ordre d'ouvrir sa porte, qu'il devait avoir barricadée à l'intérieur : Oui, dit-il, je l'ouvrirai, si l'on veut me promettre de me laisser les mains libres et de ne plus les charger de chaînes pesantes. On lui promit ce qu'il demandait, et bientôt on put entrer dans son cachot, où l'on trouva les débris des fers qui avaient servi pour ses pieds et pour ses mains.

Chacun des boulons n'avait pas moins d'un pouce et demi de diamètre, et ce qu'il y avait de plus surprenant, c'est que ces boulons n'étaient ni limés, ni sciés. Ils étaient brisés, et la cassure n'avait dû être faite qu'après de grands efforts, ce qui annonçait chez le prisonnier une force musculaire peu commune.

A l'aide de ses fers, il avait mis la serrure dans un état tel qu'il fallait l'enlever de force pour ouvrir la porte, qui se trouvait d'ailleurs barricadée par les débris provenant de l'excavation pratiquée par le prisonnier. Il a promis de renoncer à toute nouvelle tentative si l'on consentait à ne lui mettre aux mains que des fers légers.

Tout en l'entourant des mesures que son audace peut inspirer, on a acquiescé à ce désir. Il a une haine implacable contre le geôlier, auquel il a dit plus d'une fois qu'il ne périrait que de sa main. Lorsqu'on lui adresse des questions sur ses antécédents, il se contente de répondre : « Je marche à l'immortalité par le crime, comme Napoléon y a marché par la gloire. »

(Le Niortais.)

## EXTERIEUR.

ESPAGNE. — La lutte entre le gouvernement de Madrid et les juntes s'envenime. Les lettres de Saragosse du 6 annoncent qu'on allait inaugurer la pierre de la constitution sur la place principale de cette ville. Ce sera une réponse au décret du 3 septembre, tandis que le 31 août, la junte se bornait à demander le changement du ministère et la convocation des cortès.

— La nouvelle de la proclamation de la constitution à Madrid avait rencontré beaucoup de croyans à Bayonne ; nous la retrouvons encore dans une lettre de cette ville, du 10, adressée au *Messenger*, et qui contient en outre des renseignements curieux sur la situation financière de don Carlos ; cette lettre s'exprime ainsi :

« Voilà déjà la constitution de 1812 proclamée dans presque toute l'Espagne, même à Madrid, d'après le rapport d'un courrier extraordinaire qui arriva hier à Oloron. Cette seule nouvelle donnera à don Carlos une armée de 100 mille hommes en moins de 2 mois, et je puis vous répondre qu'ils ne manqueront pas d'armes ni de munitions à brûler, car il en arrive à foison. Pour de l'argent, il n'a qu'à choisir parmi les mille et une propositions qu'on lui soumet journellement. Les seules avances qu'on lui a envoyées depuis un mois pour tâcher d'obtenir la préférence forment déjà un emprunt considérable. Parmi les offres que j'ai vues de mes yeux, il y en a une de 100 millions de fr. au taux de 50 0/0, dont les intérêts ne seraient payables qu'à son entrée à Madrid. Jugez de ce qu'il arrivera dès qu'on saura partout la belle affaire de Los Arcos. »

Nous ajouterons toutefois que des personnes qui se disent bien informées assurent que le trésor de don Carlos n'est en mesure pour faire face aux dépenses que jusqu'à la fin d'octobre. Il est vrai que d'ici là les affaires peuvent avoir fait un pas décisif.

— On reçu aujourd'hui des lettres de Madrid, en date du 5 ; elles ne font aucune mention du changement du ministère. Elles ne parlent au contraire que des décrets de la veille, décrets que nous avons cités textuellement, il y a deux jours.

En Catalogne, les bandes carlistes cherchent à se réunir pour profiter du désordre qui règne dans cette province ; mais elles n'ont encore obtenu aucun succès.

Le général Pastor, commandant de la Catalogne, est aux confins de la province avec la légion étrangère. Il a été rejoint par le général Gurrea, qui a vainement poursuivi la division navarraise.

La junte de Barcelone a répondu au décret de la reine qui lui ordonne de se dissoudre, en instituant, le 19, une junte supérieure de gouvernement de la principauté, présidée par le général Castellar.

Le brigadier Biure a été nommé commandant d'armes.

Nous avons déjà annoncé la retraite des carlistes de devant Bilbao ; le 6 au point du jour, on n'en apercevait plus un seul dans les environs.

Dix-sept mille chrétiens sont à Portugaleta avec les généraux Espeletta, Iriarte, Espartero et Alava.

La légion Swarce doit entrer en Espagne le 15.

(Journal ministériel.)

RUSSIE. — On s'est beaucoup occupé à la bourse de Londres du 12 de certaines nouvelles arrivées de Hambourg. Le *Correspondant de Hambourg*, reçu jusqu'à la date du 17, dit qu'une escadre russe de 12 voiles en descendant la Baltique, vendredi 4 dans l'après-midi, s'est arrêté en vue du Christiansoo et a salué ce fort qui a répondu. Un des vaisseaux portait le pavillon de vice-amiral et un autre celui de contre-amiral ; on comptait en tout 8 vaisseaux de ligne et 4 frégates.

Une frégate a été envoyée à Bornholm, sans doute pour prendre à bord des pilotes dans le but de diriger l'escadre dans la mer du Nord. Cette frégate, après être revenue de Bornholm, s'est tenue à une certaine distance de l'amiral, et communiquant avec lui au moyen de signaux, elle est retournée vers cette île. Au coucher du soleil elle n'avait pas encore rallié l'escadre qui était à l'ancre, et que l'on n'a bientôt plus aperçue.

Le *Sun* prétend savoir que l'escadre russe compte non pas 8,

mais 13 vaisseaux sans les frégates, et il rapporte que le bruit était répandu à la Bourse que 8 vaisseaux russes avec des frégates avaient passé le Sund.

ETATS-UNIS. — On écrit de New-York, le 16 août, au *Morning-Herald* :

« On parle beaucoup de la nature des satisfactions qui pourront être réclamées par le cabinet français, et l'on se demande quelle justification donnera le gouvernement Américain. La réponse est facile : le gouvernement ne s'excusera pas. Déjà l'opinion publique s'est prononcée clairement sur ce point dans les divers banquets donnés à M. Livingston, et surtout lors de la célébration récente de l'indépendance américaine le 4 juillet. Les toasts portés, les discours prononcés dans toutes les occasions, sont contre toute concession, et une déclaration de guerre serait aujourd'hui plus populaire qu'une justification. Ainsi la marche du gouvernement est trop clairement tracée pour qu'elle puisse varier beaucoup. Dès lors que fera la France ? Quelques politiques veulent que la dernière lettre de M. Livingston, qui a clos sa correspondance avec le gouvernement français, lettre sanctionnée et approuvée par le pouvoir exécutif fédéral, soit reçue comme une explication suffisante par le gouvernement français. Cela aurait pu se faire si cette lettre avait été adressée au gouvernement français après l'adoption de la loi d'indemnité américaine par les chambres ; mais les chambres ont continué à demander des explications, même après avoir lu la lettre. On persiste à soutenir cette opinion et l'on dit que si le pouvoir exécutif représentait au gouvernement français qu'il adhère aux propositions et à la pensée consignées dans la dernière lettre de M. Livingston, les chambres pourraient s'en contenter. Il y a là erreur évidente : assurément cette lettre ne passerait aux yeux de personne pour une justification formelle et directe.

« Dans les négociations relatives à cette indemnité, il s'est rencontré une foule de circonstances qui ne pouvaient manquer d'éprouver rudement la patience des chambres françaises ; et si la guerre ou des mesures hostiles s'ensuivaient en définitive, il faudra en accuser le pouvoir exécutif fédéral et ses ministres.

« Chacun se rappelle qu'au moment où le traité de 1830 fut exécuté par le cabinet français, M. Rives, ambassadeur d'Amérique, eut la folie d'exalter bien haut le bon marché qu'il avait obtenu de la France, laissant croire qu'il avait triomphé des ministres. Il n'y avait cependant pas de quoi faire tant de bruit ; car si les prétentions étaient bonnes pour 25 millions, elles l'étaient également pour 70 ou 80 millions. Le gouvernement a eu la stupidité ou plutôt la déloyauté de publier en quelque sorte à son de trompe ce résultat prétendu glorieux ; on voulait jeter un nouvel éclat sur le parti ministériel à la veille d'une élection importante.

« On comprend tout ce que ces démonstrations durent avoir de mortifiant pour le cabinet français, qui voyait alors les concessions faites dans un esprit de conciliation et de paix mal interprétées, et citées comme preuve d'ignorance et de négligence nationales. La chambre des députés de France rejeta la loi, comme on devait s'y attendre.

« Une seconde maladresse fut le ton d'aigreur et d'emportement employé par le général Jackson dans son message au congrès. Enfin, la publication de la correspondance dans laquelle il conseille un langage énergique, et laisse percer la pensée qu'il a été poussé à donner ce conseil par le cabinet français.

« Tout cela, ainsi que les traités faits sur le gouvernement français de la manière la plus inopportune, a donné la preuve la plus convaincante du défaut de tact et d'expérience, suite naturelle de tous les remaniemens de l'administration. »

## VARIETES.

### LA MAISON DE BONAPARTE

A AJACCIO.

Brassez carré, la barre au vent, et laissez courir.... Ainsi le capitaine de la goélette *la Coureuse* dit à son équipage. Le vent venait de sauter au nord-ouest ; et quand ce fut fini, chacun alla reprendre sa place tout autour des anneaux rugueux du gros câble, roulé comme un serpent endormi au pied du grand mât. Un homme assis au milieu de ce câble accaparait toute l'attention du bord.

— Vous verrez, disait-il, la maison de sa famille à Ajaccio ; c'était dans le temps la plus belle maison de la ville. Car les Bonaparte, voyez-vous, ne datent pas de Napoléon, ainsi que l'ont prétendu les ennemis du grand homme....

— Et quel grand malheur, quand cela serait ?

— Cela n'est pas.... La famille de Bonaparte était l'une des premières et des plus considérées du pays, même avant qu'elle fût élevée de l'illustration patricienne à l'éclat des trônes. Sa noblesse se perdait dans la nuit des temps. Lorsque nous serons arrivés à Ajaccio, si le *maestrale* veut bien enfin nous y envoyer, je vous montrerai dans les archives de la commune une pièce authentique qui vous confirmera les dires de l'île toute entière. C'est une délibération populaire qui date du quatorzième siècle. Nous n'étions ni Génois ni Français à cette époque ; nous étions Corses, alors que nous défendions notre indépendance contre l'oppression de la république de Gènes. Dans cette délibération le peuple nomme douze seigneurs pour commander la milice... Il y a dans ces douze noms celui d'un Bonaparte.

L'homme qui défendait si chaleureusement l'antiquité et l'illustration nobiliaire des Bonaparte, était le signor Berettoni, l'un des quinze passagers réunis à bord de la goélette *la Coureuse*, allant de Marseille à Ajaccio, à Civita Vecchia et à Palerme.

Le signor Berettoni était un de ces prêtres corses qui viennent s'abattre en troupes sur le continent pour y dire des messes au rabais, se faire curés de village, enseigner l'italien, enterrer les morts, remplir tous les bas offices sacerdotaux que dédaigne l'aristocratie de notre clergé, et parler de Napoléon à qui veut les entendre.

La conversation avait lieu sur l'arrière de la goélette, par une belle et douce soirée de septembre, à la hauteur du cap Corse, et chacun de nous était désireux d'arriver à Ajaccio afin de voir la première maison de l'homme qui avait eu ensuite pour maison les palais de tous les rois de l'Europe.

Un vieux matelot qui avait vu, lui, sa dernière demeure à Ste-Hélène en revenant de l'île-de-France, enleva le dé de la conversation au signor Berettoni, et compléta la soirée avec ses récits naïfs et sympathiques de la grande prison. Nous savourions d'autant plus voluptueusement ces récits que les calmes soirées et le repos du beau temps avaient été rares pour nous depuis que nous avions pris la mer.

Après deux départs et deux retours à Marseille, une troisième raffale de vent du sud nous avait rejetés, avec accompagnement d'orages, de tonnerre et de coups de mer, sur les plages de Toulon, et de là dans la petite rade formée encore à cette époque par les deux îles de Pomègue et de Ratonneau. Maintenant cette rade est un port de lazaret. La manie quarantenaire du midi l'a construit à grands renforts de rochers, de ciment et de millions, pour y re-

cevoir les navires condamnés à cette longue et vaine détention que l'on appelle du nom général de quarantaine. Cette détention barbare, ce *carcere* n'est que pendant de cinq jours, d'autres fois de trente. J'ai vu faire souvent, au retour d'un voyage en Egypte ou à Smyrne, soit pendant les jours de quarantaine : n'importe ! c'est toujours quarantaine.

Un beau matin le *maestrale* se leva, et nous voilà repartis vent arrière, courant sur les lames courtes et dures de la Méditerranée, voyant fuir comme dans une décoration de l'Opéra, les tours rochers de Marseille, les rochers de Ste-Cassie et de la Ciotat, le cap Sicié, les deux frères Barioni, rochers aigus et jumeaux qui apparaissent du large, s'élevant comme deux gardiens debout à l'entrée de la rade de Toulon. Nous laissons passer rapide, la plage longue et vineuse de Bandol, le joli golfe de St-Tropez, s'enfonçant derrière la colline de Ste-Anne, protectrice des marins, pays superbe, qui, en pittoresque, ne le cède pas même à l'Italie.

Au large encore.... Hyères et ses îles fameuses, je ne sais pourquoi, sont là-bas qui s'évanouissent bien loin à gauche ; nous tournons aux trois-quarts en poupe, pour ne pas dire le dos à notre douce et belle France. Le vent est frais, la mer est bonne, quoique vive et nous jetant ses vagues au visage, sans doute pour nous caresser à sa manière.

La conversation était à Ste-Hélène, par le 15° degré 55 minutes, lorsque tout-à-coup, par le 43°, une grosse masse noire se leva de la mer à l'avant du navire. C'était le cap Corse qui venait au-devant de nous. Il était sept heures du soir, la goélette avait fait soixante lieues en neuf heures, cela vaut presque les chemins de fer. Les inspirations de cette découverte, la magie de cette apparition subite, le parfum de la terre corse n'étaient pas de nature à éteindre la pensée de Napoléon ; nous rêvâmes de la première maison des Bonaparte à Ajaccio.

Le lendemain matin nous étions mouillés dans le magnifique golfe d'Ajaccio, au pied de la ville qui s'élève majestueusement en amphithéâtre. Nous avons ici le ciel de l'Italie, la terre italienne, la végétation italienne ; tout est italien.

— Hormis les habitans qui sont Français, répondit Berettoni, qui, semblable à tous les Corses, ne manquait jamais une occasion de revendiquer cette nationalité avec énergie quand on semblait l'oublier ; et cependant, comme eux, il ne se faisait pas faute de dire souvent : « Vous autres Français, » comme s'il avait appartenu à une nation étrangère, contradiction singulière et commune en Corse.

— Voyez les belles et gracieuses maisons !.... C'est une superbe ville que notre Ajaccio !....

— Magnifique vraiment ! Mais la maison promise, celle que nous voudrions voir, la maison remarquable entre toutes les maisons d'Ajaccio, où est-elle ?

— Je vous comprends ; quittons le quai et perdons-nous dans cette rue tortueuse.

Le signor Berettoni était comme tous ses compatriotes : il suffisait de lui parler de Napoléon pour flatter son amour-propre national ; il se fit bénévolement mon guide à travers les rues de la capitale corse.

— Tout cela n'existait pas, me dit-il, quand nous eûmes laissé la vaste avenue du quai ; la maison que nous allons visiter était la plus splendide de la ville au temps où la France nous donna son premier gouverneur ; la famille qui l'habitait, vous savez cette famille....

— La famille Bonaparte ?

— Levez les yeux, voilà sa maison.

Ce mot nous fit brusquement sortir de l'extase méditative où nous avaient plongés les grands souvenirs toujours évoqués par le nom de Napoléon et par les lieux que nous allions visiter. Le général B... qui m'avait accompagné à ce pèlerinage historique, ne respirait plus, tant il était ému.

— Quoi ! cette maison jaune, aux contrevents peints tout nouvellement.

— C'est elle. Trois étages et quatre croisées de façade, un vrai palais corse en 1768. Le propriétaire actuel de cette illustre relique est un vieillard respectable, le seul membre de la famille qui réside dans l'île. On ne saurait être plus obligeant pour les étrangers ; il vous recevra de la manière la plus cordiale ; seulement, il est toujours un peu étonné de l'empressement des étrangers à visiter sa demeure ; il comprend à peine qu'on attache tant d'importance aux chambres où naquit un homme dont il était l'oncle.

— Le vieillard sortait en ce moment. Il accueillit notre humble demande de pèlerins avec une bienveillance affectueuse, en ajoutant qu'il voulait nous servir lui-même de conducteur. Le vieux général B... n'en croyait pas ses yeux ; il tremblait d'émotion, et je crois que c'était pour la première fois de sa vie ; ses paupières étaient mouillées de larmes, une seule pensée dominait notre âme.

Nous entrâmes dans la maison avec ce pieux recueillement qui vous saisit sur le seuil d'un temple révéré ; c'était le berceau du plus grand homme des temps modernes, que nous allions toucher de nos mains.

Je vous demande pardon, messieurs, car la mode a changé sans doute depuis mon départ de Paris, vous qui arrivez devez être difficile. Cet ameublement était pourtant du meilleur goût en 1818 ; je l'ai acheté moi-même lorsque je fus appelé à la députation par la confiance de mes concitoyens, et peut-être aussi par suite du relief que j'étais sur moi la renommée de mon parent. Un oncle d'empereur peut bien être un député.

Nous étions tout étonnés de ce discours, que nous n'osions pourtant pas interrompre.

— Je vois votre impatience, dit-il en serrant ses lèvres pour étouffer un sourire qui avait de l'ironie. Vous en voulez à mes antiquités ! il faudra que vous montiez un peu haut. Tout-à-l'heure vous les examinerez.

Le général B... lui lança un regard furieux en entendant ces paroles d'un dédain presque sacrilège pour son fanatisme de vieux troupiier impérial. Le vieillard n'y fit pas attention. Il continua :

— Voici en attendant l'appartement de ma très auguste sœur, sa majesté l'impératrice-mère. Là naquit, joua et grandit une génération de rois ; toute l'Europe s'est fournie de souverains dans cette chambre.

A propos de chambre, voilà celle qui a vu les premières années du plus grand parmi ses frères. Ce fut sa chambre jusqu'à l'époque où la protection de M. le gouverneur le fit recevoir à l'école de Brienne. Montons à présent.

C'était au grenier. Ne vous scandalisez pas ; j'ai bien vu plus tard le riche berceau du roi de Rome, relégué dans un autre grenier du palais de Marie-Louise à Parme.

Tenez, dit le vieillard, voilà un vieux fauteuil et une table de bois de noyer. Il s'est assis dans ce fauteuil, c'est à cette table qu'il se livra à ses premières études. Il y a loin de ces meubles vermoulu aux bureaux dorés de son cabinet aux Tuileries.

Le général B... baisa respectueusement la table ou du moins les restes de la table, car elle était mutilée et tailladée par des incisions faites dans tous les sens.

— Vous voyez que les visiteurs ont laissé des traces de leur pas-

sage, nous dit le propriétaire de la maison avec un ton d'insouciance qui nous glaça; faites comme eux si vous croyez que cela en vaille la peine.

Le général usa de la permission avec tout l'empressement de la dévotion. Nous emportâmes notre part de ces reliques précieuses, si tant est qu'il y ait quelque chose d'autrement précieux en fait de reliques matérielles, que les pensées qu'elles font naître. Quelques mois plus tard ces deux meubles avaient suivi leurs parcelles sur le continent, au grand désespoir des touristes anglais.

Quand nous fûmes sortis de la maison, nous restâmes silencieux et absorbés dans une seule idée, dans une émotion unique jusqu'à la mer. Nous étions à bord, nous levions l'ancre, nous sortions vent arrière du golfe d'Ajaccio, que nous nous tournions encore vers la maison jaune aux trois étages et aux quatre croisées de façade. Au large encore nous lui jetions le salut de nos pensées.

La goëlette prit le vent dans ses larges voiles, la mer sautilla de nouveau contre ses flancs, toute joyeuse de la revoir, car elle était jolie et svelte, la goëlette la *Coureuse*. Nous laissâmes la Corse derrière nous, pour aller atterrir tout droit sur la lanterne de Civita-Vecchia, lumière qui, dans les nuits épaisses de l'automne, semble flotter, vacillante, comme une bouée lumineuse ou une lampe égarée sur les vagues de la mer Noire.

..... Un mois après notre visite à la maison d'Ajaccio, la goëlette vint rencontrer l'île d'Elbe dans sa course, et après avoir tourné les côtes toutes brillantes de fer de Rio-Longone, elle se balançait en panne devant l'amphithéâtre où s'élève la ville de Porto Ferrajo, dominée par les montagnes de l'île. Les bateaux elbois qui vont porter des herbages à Livourne et à Piombino, les barques de pêcheurs toutes chargées de poissons, saluaient en passant le drapeau français qui fut aussi leur pavillon. Le capitaine fit jeter la chaloupe à la mer, et en un instant nous fûmes sur le sol de cette île d'Elbe, première géologie du grand prisonnier de l'Europe. Quelle distance, quel abîme entre ces deux maisons d'Ajaccio et de Porto-Ferrajo, qui sont pourtant si voisines. Brienne, Toulon, les Pyramides, Austerlitz, les Tuileries, le Kremlin, Fontainebleau, l'île d'Elbe; quel point de départ, quel intervalle, quel lieu de repos, quel terme funeste! De la maison d'Ajaccio, Bonaparte s'élança pour conquérir le trône de France et la domination de l'Europe; de la maison de Porto Ferrajo, Napoléon s'évada pour aller tomber à Waterloo et mourir à Longwood!

Léon VIDAL.  
(Le Temps.)

### ANNONCES JUDICIAIRES.

(1318) **VENTE AUX ENCHÈRES,**  
APRÈS FAILLITE,

*De deux beaux Chevaux, place Louis XVIII.*

Samedi dix-neuf septembre mil huit cent trente-cinq, à deux heures de relevée, il sera, au marché aux chevaux, procédé, par le ministère d'un commissaire-priseur, à la vente aux enchères de deux beaux chevaux dont un âgé de cinq ans environ; le tout dépendant de la faillite du sieur Lecourt jeune, qui était marchand de nouveautés à Lyon.

Cette vente aura lieu à la requête de M. Forey, agent nommé à ladite faillite, et en vertu d'une ordonnance de M. le juge-commissaire.

(1317) Le samedi dix-neuf du présent mois de septembre, à neuf heures du matin, il sera procédé à la vente d'objets mobiliers et marchandises, sur la place des Jacobins, et ce par le ministère d'un commissaire-priseur. DEMARE.

### ANNONCES DIVERSES.

(1308 2) **MONTAGNES FRANÇAISES.**

*Rue Charlemagne, aux Brotteaux, commune de la Guillotière, faubourg de Lyon.*

Aujourd'hui mardi quinze septembre mil huit cent trente-cinq, et jours suivants, à dix heures du matin, il sera procédé, dans le local sus-indiqué, par le ministère d'un commissaire-priseur, à la continuation de la vente aux enchères eten détail, de tout le matériel, constructions en bois et maçonnerie, pompes, vieux fers, charpente, palissades, arbres et arbustes de diverses espèces, la plupart susceptibles d'être transplantés; et autres objets composant le susdit établissement.

NOTA. Les arbres devront être arrachés et non coupés, le terrain nivelé, par les acquéreurs de chaque lot, et le tout enlevé avant le vingt-deux novembre prochain;

Il sera perçu cinq centimes par franc en sus du prix des adjudications.

(1114 8) **A VENDRE.** — Fonds de café dans le quartier des Cordeliers.

S'adresser au bureau du journal.

(1254 5) **A LOUER.** — Maison avec parterre et salle d'ombrage, propre à un pensionnat ou à une maison de santé, au bas de la montée St-Laurent, chemin de Ste-Foy.

S'adresser à M. Glenard Flachard, marchand épicier, rue Belle-Cordière, n° 12.

(1303 2) **A LOUER de suite pour cause de départ.** — Un bel appartement fraîchement décoré, composé de six pièces et trois jacobines, au 3<sup>e</sup> étage, rue St-Dominique, n° 11.

S'y adresser.

(1315) **PAPIER D'ALBESPEYRES,**  
POUR ENTRETEENIR LES VÉSICATOIRES,  
*Chez l'Inventeur, pharmacien, faubourg Saint-Denis,*  
n° 84, à Paris.

Employé depuis 20 ans par les médecins en chef des hôpitaux de Paris, il entretient à lui seul une suppuration abondante et uniforme sans odeur, douleur, ni inflammation. Voir le prospectus chez les pharmaciens dépositaires.

Dépôt à Lyon, chez M. Guichard, pharmacien, place des Cordeliers, n° 22.

### Importante Découverte.

**MOYEN DE GUÉRIR LES DENTS SANS LES ARRACHER.**

*Chez M. CHAMBARD, pharmacien à Lyon, quai d'Orléans,*  
n° 31, (ancienne rue de la Pêcherie). (1314)

### AVIS IMPORTANT.

M. JULES BONNIN, fumiste, arrivant de Paris, a l'honneur de prévenir MM. les habitants de la ville et de la campagne, qu'avec l'aide de M. DUROSIER, capitaine du génie, il est parvenu à découvrir le moyen de préserver de la fumée les cheminées qui auraient résisté jusqu'à présent à tous les procédés connus jusqu'à ce jour. Pour satisfaire toutes les personnes, il s'est associé avec M. PAYL, monteur de fourneaux et fumiste, connu depuis nombre d'années dans la ville de St-Etienne. Ainsi, il ose se flatter d'avance d'être à même de satisfaire tous ceux qui voudront l'honneur de leur confiance, autant à la ville qu'à la campagne, en faisant leurs travaux à l'épreuve.

Leur domicile est à la descente du pont de la Guillotière, n° 1, maison Sablon, à la Guillotière. (1316)

## Maladies Secrètes et de la peau.

**SIROP VÉGÉTAL DE SALSEPAREILLE,**

*Préparé par COURTOIS, pharmacien à Lyon; ancien interne des hôpitaux civils et militaire, place des Pénitents-de-la-Croix, à Saint-Clair, près de la Loterie.*

Cesiro est approuvé des académies de médecine, comme le plus puissant dépuratif de la masse du sang, favorisant promptement la sortie des virus dartreux et vénérien, indispensable après l'usage du mercure dont il détruit totalement les traces; spécifique le plus actif, le plus certain et le plus prompt contre les apertés et toutes les maladies qui ont leur siège dans le sang, telles que scrofules, scorbut, gales, boutons, et toutes les maladies de la peau, engorgement des glandes et des articulations, rhumatisme, goutte, les fleurs blanches des femmes, et contre les écoulements récents ou invétérés, et est prouvé par l'expérience que deux bouteilles procureront une guérison radicale. Prix: 8 f. et 4 f. la bouteille.

Le public est prié de ne point confondre ce précieux médicament avec tous les autres remèdes de ce genre annoncés en termes pompeux, et dont le vil prix pourrait séduire bien des gens dont tant de charlatans exploitent si effrontément la crédulité. Les nombreuses guérisons obtenues par l'usage de ce sirop en font le plus bel éloge.

On fait des envois. (Affranchir et joindre un mandat sur la poste.)

A Besançon, chez F.-Ant. Jourdain, épiciers, Grande-Rue, n° 143.

A Dijon chez Borsary, chirurgien dentiste, rue Vauban, n° 15.

A Marseille, chez Thumain, pharmacien, grande rue de Rome.

A Grenoble, chez Dechenaux père, quincaillier, Grande-Rue.

A Gray, chez Gourdan, père, épiciers.

A Genève, chez M. Burkel droguiste.

A Yverme, chez Moutet fils, épiciers, rue Marchande.

A Nîmes, Roque-Verdier, pharmacien.

A Mâcon, M. Charpentier, marchand de papier et d'estampes.

A Rive-de-Gier, chez M. Jacques Chollet, épiciers, rue Paluy.

A Givors, chez M. Thivy, épiciers, Grande-Rue.

A St-Etienne, chez M. Pignol, droguiste-herboriste, rue de Lyon, n° 78.

A Avignon, chez Guibert, pharmacien.

A Villefranche (Rhône), Roset, confiseur.

A Chalon-sur-Saône, chez Courant, quincaillier-coiffeur, au coin de la rue au Change.

A Metz, chez Desroches, droguiste.

A la Côte-St-André, chez Roland, confiseur, près la Halle.

Ainsi que dans les principales villes de France.

## MALADIES DE POITRINE.

(1210 4) Le Sirop pectoral de Velar, approuvé des facultés de médecine comme le plus puissant spécifique dont on puisse faire usage contre les rhumes, catarrhes, asthmes, irritations d'estomac et de poitrine, les crachements de sang ou hémoptisie la transpiration arrêtée, vulgairement appelée chaud et froid, et contre la coqueluche, se vend chez Courtois, ancien pharmacien interne des hôpitaux civils et militaires, place des Pénitents-de-la-Croix, n° 10, à St-Clair, près la Loterie. L'efficacité de ce Sirop est constatée par de nombreuses guérisons mentionnées au prospectus qui accompagne les flacons.

DÉPÔTS :

Vienne, Moutet fils, épiciers, rue Marchande.

Givors, Clémenceau, quincaillier.

Grenoble, Dechenaux, père, quincaillier, Grande-Rue.

Saint-Etienne, Millet-Dubreuil, épiciers-droguistes, place del' Hôtel-de-Ville, n° 39.

Roanne, Amclot, confiseur.

Montbrison, Gontard, pharmacien.

Villefranche (Rhône), Roset, confiseur, Grande-Rue, n° 89.

Châlons-sur-Saône, Courant, coiffeur et quincaillier, au coin de la rue au Change.

Mâcon, Charpentier, marchand de papier et d'estampes.

Tournus, Dupont, père, épiciers.

Besançon, Ant. Jourdain, épiciers, Grande-Rue, n° 143.

St-Chamond, Sagniol-Peyre, quincaillier et faïencier Grande Rue, n° 99.

A St-Chamond, chez M. Sagniol.

### AVIS INTÉRESSANT.

Le seul Dépôt à Lyon

**COSMÉTIQUES et SECRETS DE TOILETTE de la Maison MA, de Paris.**

*Place Bellecour, n. 9, au rez-de-Chaussée, côté des façades du Rhône.*

Assortiment complet des articles suivants, si avantageusement connus par les fréquents éloges des principaux journaux de la capitale.

1<sup>o</sup> Les eaux noires, brunes, blondes et châtaines, et les Pommades américaines dans lesquelles il suffit de tremper le peigne pour teindre de suite les cheveux et sourcils sans aucune préparation.

2<sup>o</sup> La Pommade grecque, qui a la propriété d'arrêter immédiatement et prévenir la chute des cheveux, les empêcher de blanchir et les faire croître en peu de jours.

3<sup>o</sup> La Crème et l'Eau de Turquie, qui efface les rousseurs et toutes les taches du visage, et blanchit à l'instant même la peau la plus brune.

4<sup>o</sup> L'Épilatoire du Sérail, qui fait tomber en dix minutes les poils du visage, sans laisser aucune trace.

5<sup>o</sup> La Pâte Circassienne, qui blanchit et adoucit les mains à la minute.

6<sup>o</sup> L'Eau Rose de la Cour, qui donne au teint un coloris frais et naturel: on peut se laver sans qu'il disparaisse.

L'Eau des Chevaliers, qui blanchit les dents et parfume l'haleine.

Prix: six francs chaque article, dix francs pour deux.

On fait des envois dans les villes voisines. (Écrire franco au dépôt à Lyon).

On trouve aussi audit dépôt les oreilles-cornets pour les personnes sourdes, et les biberons de nouvelle forme pour allaiter ses enfants. (941 7)

# Syphilis

ET

## Maladies Cutanées.

**SIROP DÉPURATO-LAXATIF de Séné,**

*Publié par ordre exprès du Gouvernement.*

*Préparé par PERENIN, Pharmacien-Chimiste, rue du Palais-Grillet ou Puits-Pelu, n° 23, à Lyon.*

Les guérisons opérées chaque jour par ce puissant dépuratif sont un sûr garant à la confiance publique.

Un nombre considérable de personnes affectées de maladies vénériennes les plus graves et les plus opiniâtres, telles que: BUBONS, ULCÈRES rongeurs, VÉGÉTATIONS, BOUTONS, ÉCOULEMENTS anciens ou récents, RÉTRÉCISSEMENTS, FLEURS ou PERTES BLANCHES LES PLUS REBELLES, ont été ramenées par son usage à la santé la plus parfaite; il en a été de même de celles atteintes de GALES, rentrées ou répercutées, DÉMANGEAISONS DE LA PEAU, ÉRUPTIONS, AFFECTIONS DARTREUSES, SCORBUTIQUES et SCROFULEUSES, etc. etc. Ces résultats sont d'autant plus satisfaisants que la plupart d'entr'elles avaient employé divers traitements infructueux.

Ce Sirop, préparé avec tous les soins que son importance exige, est d'un goût très agréable et d'un emploi facile; il n'apporte aucun dérangement dans les occupations journalières et n'exige pas un régime trop austère.

Entièrement végétal, il remédie aux accidents mercuriels. Il se débite par pinte, trois quarts, demi, et quart de pinte, des prix de 20, 15, 10 et 5 francs.

Dépôts dans les principales villes de France. On fait des envois. (Affranchir.) (1256 5)

## TRAITEMENT VÉGÉTAL.

*Par le SIROP CONCENTRÉ DE SALSEPAREILLE, de QUET, pharmacien, à Lyon.*

Les maladies secrètes, récentes et anciennes, les gonorrhées, les dartres, la gale, en un mot, toutes les maladies de la peau et du sang sont guéries radicalement par ce dépuratif, qui est approuvé, et dont on peut faire usage avec toute sécurité.

Il se vend à la pharmacie de Quet, rue de l'Arbre-Sec, n° 31, entrée particulière par la grande rue Pizay, n° 24, à Lyon.

(Dépôts dans toutes les villes de France et les principales de l'étranger.) (593 21)

## RHUMES

Le Sirop pectoral de mou-de-veau, préparé par QUET, pharmacien, guérit promptement les rhumes, toux, catarrhes, coqueluches, asthmes, enrouements, maux de gorge, en un mot, toutes les irritations de la poitrine.

Il se vend avec une instruction à la pharmacie de Quet, rue de l'Arbre-Sec, n° 31, à Lyon. (600 7)

**BOURSE DE LYON du 16 septembre 1835.**

Cinq pour cent, au comptant,	1071 45	1071 45	1071 40	1071 40
— fin courant,	1071 50	1071 55	1071 45	1071 45
Quatre pour cent,	97f 90			
Trois pour cent, au comptant,	80f	80f	79f 95	79f 95
— fin courant,	80f 5	80f 15	79f 95	80f 10
Rentes de Naples,	97f 95	97f 95	97f 90	97f 90
— fin courant,	98f	98f 15	97f 95	98f 5
Rentes perpétuel.,	30 112			
Emprunt cortès,	30			

**BOURSE DE PARIS du 15 septembre.**

La hausse se soutient. Les spéculateurs les mieux informés affirmaient qu'Arguelles avait été nommé premier ministre le 8, que le cabinet doctrinaire s'était décidé pour la non-intervention, et que cette résolution avait été annoncée à M. de Frias.

Cinq pour cent,	1071 45	1071 45	1071 40	1071 40
— fin courant,	1071 50	1071 55	1071 45	1071 45
Quatre pour cent,	97f 90			
Trois pour cent,	80f	80f	79f 95	79f 95
— fin courant,	80f 5	80f 15	79f 95	80f 10
Rentes de Naples,	97f 95	97f 95	97f 90	97f 90
— fin courant,	98f	98f 15	97f 95	98f 5
Rentes perpétuel.,	30 112			
Emprunt cortès,	30			

V. PENICAUD,  
Rédacteur, l'un des Gérans.

TYPOGRAPHIE DE M. BOITEL, QUAI SAINT ANTOINE, N° 36.